



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Code de bonnes pratiques

pour le management de l'AQ



Sommaire

PRÉAMBULE	3
I. Introduction	3
LOGIQUE DU CODE DE BONNES PRATIQUES	3
OBJECTIFS DU CODE DE BONNES PRATIQUES	4
II. Référence normatives.....	4
NATIONALES	4
<i>Textes juridiques</i>	4
INTERNATIONALES	4
<i>Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)</i>	4
<i>Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA)</i>	4
III. Définitions.....	4
CONCEPTS GENERAUX.....	4
<i>XXXXXXXX</i>	4
ACTEURS	5
<i>Établissements d'enseignement supérieur</i>	5
<i>Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ)</i>	5
<i>Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC)</i>	5
IV. Principes	5
PRINCIPE 1 : XXXXXX	5
<i>XXXXXXXXXX</i>	5
<i>XXXXXXXXXX</i>	5
PRINCIPE 2 : XXXXXX	5
<i>XXXXXXXXXX</i>	5
<i>XXXXXXXXXX</i>	5
GLOSSAIRE.....	6
ACRONYMES UTILISÉS	7
LISTE DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	8



PRÉAMBULE

Ce code de bonnes pratiques est un élément fondamental du cadre commun d'assurance qualité du système universitaire marocain. Il s'agit d'un instrument d'autorégulation fondé sur XX principes couvrant XXX. Un ensemble d'indicateurs relatifs aux meilleures pratiques et aux normes pour chacun des principes fournit des orientations et des références à utiliser lors de l'examen de la mise en œuvre du code de bonnes pratiques, ce qui accroît la transparence au sein du système d'AQ de l'enseignement supérieur marocain.

Les acteurs de l'AQ de l'enseignement supérieur au Maroc qui comprennent l'Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANEAQ), les établissements d'enseignement supérieur marocains et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC), s'engagent à respecter le code de bonnes pratiques.

Un conseil consultatif indépendant analyse chaque année la mise en œuvre du code de bonnes pratiques par les acteurs de l'AQ de l'ES. Il formule des conseils sur les mesures à prendre en vue de faciliter la mise en œuvre du code de bonnes pratiques, sur sa diffusion aux parties prenantes ainsi que sur ses éventuelles mises à jour.

Comentado [V1]: comprenant des représentants des établissements d'enseignement supérieur, du ministère de l'Éducation, de l'Agence de la qualité et des parties prenantes de l'enseignement supérieur en rapport avec les objectifs du code de bonnes pratiques.

Cette édition 20XX est la première version du code de bonnes pratiques. Des révisions pourront y être apportées afin d'intégrer les changements et innovations concernant l'assurance qualité de l'enseignement supérieur au niveau national en priorité puis au niveau international.

Un glossaire expliquant les principaux termes utilisés dans le code de bonnes pratiques est proposé à la fin du document.

I. Introduction

La création d'agences d'évaluation et d'accréditation et la pérennité de leur activité dans le temps ont été l'un des principaux objectifs des pays en termes de mécanismes d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur. Une fois ces organismes créés, la prochaine étape devrait être de se concentrer sur le renforcement de leur tâche et sur la révision de leurs pratiques afin de les rendre fiables non seulement devant le système d'enseignement supérieur du pays lui-même, mais aussi devant le point de vue international.

L'existence de documents qui définissent précisément leur mission et leurs objectifs, la définition d'une structure de gestion et de prise de décision claire, le développement de processus transparents d'évaluation et de prise de décision, la participation des pairs évaluateurs aux processus d'accréditation, les évaluations basées sur des normes et critères clairs qui établissent des normes minimales de qualité, la construction de ces normes et critères avec la large participation du système universitaire lui-même et de l'État, par le biais des organismes gouvernementaux correspondants.

Le développement de ces mécanismes a atteint un point où les progrès futurs doivent reposer sur l'instauration d'une confiance mutuelle, fondée sur la reconnaissance des bonnes pratiques en matière d'évaluation et d'accréditation et sur l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur. Il est impératif, à cet égard, de façonner un système régional qui reconnaisse des mécanismes fiables d'assurance qualité et, sur cette base, facilite la reconnaissance des filières et des diplômes universitaires et favorise la mobilité.



LOGIQUE DU CODE DE BONNES PRATIQUES

Afin de définir et s'accorder sur les dispositions de base de l'AQ de l'enseignement supérieur au Maroc, il était nécessaire d'établir et surtout de valider un code de bonnes pratiques au niveau national qui soit commun à toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur du pays.

OBJÉTIFS DU CODE DE BONNES PRATIQUES

Ce code de bonnes pratiques est un document de base pour le système d'assurance qualité de l'enseignement supérieur marocain, commun à toutes les parties prenantes. Il fournit une orientation pour la gestion de l'AQ interne entreprise par les universités et, en même temps, les bases pour vérifier, par une évaluation externe, son efficacité et son efficacité. Il prend en compte la constante évolution du système marocain et peut être adapté aux différents contextes de chaque université. Un tel code permet de définir les normes et les critères selon lesquels une université peut démontrer qu'elle respecte ses obligations en terme d'AQ et un organisme d'assurance qualité externe (national) peut démontrer à ses parties prenantes qu'il remplit correctement son rôle. Il en dérivera un ensemble de lignes directrices et de procédures pour la gestion et l'évaluation de l'AQ, élaborées par les établissements d'enseignement supérieur marocains et par l'agence nationale d'AQ.

Ce code de pratique est conforme aux normes européennes et internationales en matière d'AQ.

II. Référence normatives

NATIONALES

Textes juridiques

Lzhen lrhne mlrhn mlnrfhnqfnqfhnqfhnqf

INTERNATIONALES

Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)¹

Lzhen lrhne mlrhn mlnrfhnqfnqfhnqfhnqf

Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA)²

Lzhen lrhne mlrhn mlnrfhnqfnqfhnqfhnqf

III. Définitions

CONCEPTS GÉNÉRAUX

Xxxxxxxx

Lzhen lrhne mlrhn mlnrfhnqfnqfhnqfhnqf

¹ https://enqa.eu/indirme/esg/ESG%20in%20French_by%20Re%CC%81seau%20FrAQ.pdf

² https://haqaa.aau.org/wp-content/uploads/2018/12/ASG-QA_Manual_fr_04.FINAL-with-License.pdf



ACTEURS

Établissements d'enseignement supérieur

Lzhen lrhne mlrhn mlnrfhnqfnfqhfqhfqqf

Agence Nationale d'Évaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ)

grzGJNKLGINVHURBHdjiofb heguhieogrniaegjieugn

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC)

IV. Principes

Voici quelques principes fondamentaux de bonnes pratiques en matière de mécanismes d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur qui, s'ils sont mis en œuvre par des organismes qui certifient la qualité des établissements et des programmes, permettraient le développement d'un système régional pour la reconnaissance des qualifications.

PRINCIPE 1 : XXXXXX

djiaqlkhfkzjhfezhfj

XXXXXXXX

dllahflkbahflknlgknlkgn

XXXXXXXX

dllahflkbahflknlgknlkgn

PRINCIPE 2 : XXXXXX

djiaqlkhfkzjhfezhfj

XXXXXXXX

dllahflkbahflknlgknlkgn

XXXXXXXX

dllahflkbahflknlgknlkgn



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

GLOSSAIRE



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

ACRONYMES UTILISÉS

AQ = assurance qualité

ANEAQ = Agence National d'Évaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

LISTE DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Feuille de route
- Boîte à outils
- Livre blanc